

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



**MISSION D'AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

***RAPPORT SEPARÉ DE REVUE DE LA MATERIALITÉ PHYSIQUE
DES MARCHES DE LA : COMMUNE D'ABOMEY - CALAVI***

Sommaire

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	RAPPEL DE L'OBJET DE LA REVUE DE MATERIALITE	4
III.	CONCLUSIONS SUR LA MATÉRIALITÉ PHYSIQUE	4
IV.	ANNEXES (FICHES DE REVUE DE MATÉRIALITÉ PHYSIQUE PAR MARCHE & VUES PHOTOGRAPHIQUES).....	9

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

Monsieur le Maire de la Commune d'Abomey-Calavi

A

Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Bénin (ARMP)

Conformément à notre contrat de marché, nous avons procédé à la réalisation de la revue de la matérialité physique des marchés publics de votre structure au titre de l'exercice budgétaire 2022. Les marchés sélectionnés dans le cadre de cette revue sont présentés dans le tableau ci-après et représentent en moyenne **40%** du nombre de marchés sélectionnés pour la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés :

N°	Objet du marché	Type de marché	Montant	Titulaire	RP ou RD à la date de la revue
2	Achèvement des travaux de construction de la maison des jeunes d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi	Travaux	110 998 677	Ets ALEPH INFO	RP
4	Travaux de réfection des centres de santé de Godomey et de Hévié, Commune d'Abomey-Calavi :	Travaux	14 983 894	Bé ETS ZACABORA	RP
			125 982 571		

RP=Réception provisoire ; RD=Réception définitive

Ce rapport s'articule en trois (03) parties essentielles à savoir :

- Le Rappel de l'objet de la revue de matérialité physique ;
- Les conclusions sur la revue de matérialité physique ;
- Annexes _ Fiches de revue de matérialité physique par marche & vues photographiques

Tout en vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Cotonou, le 29 mai 2025



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO

Chef de fil du groupement SYNEX CONSULTING-CCA-Expertises
Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING
Expert-comptable Diplômé

II. RAPPEL DE L'OBJET DE LA REVUE DE MATERIALITE

Cette revue se traduit essentiellement par des inspections physiques in situ qui seront effectuées sur les marchés sélectionnés avec pour objectifs principaux de :

- Vérifier la matérialité des biens/ouvrages livrés ;
- Vérifier la cohérence entre les biens/ouvrages livrés inspectés et les documents contractuels ;
- Donner un avis sur la conformité et la qualité technique des biens/ouvrages.

III. CONCLUSIONS SUR LA MATÉRIALITÉ PHYSIQUE

A l'issue de nos vérifications, la mission a abouti aux conclusions générales ci-après sur les marchés audités :

Tableau 1 – Conclusions sur la matérialité physique des marchés

Rubriques	Principales conclusions de la revue sur les marchés sélectionnés	
	1	2
1. Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique	Non conforme. La mission a relevé l'absence de certaines pièces essentielles. Le détail est présenté en annexe	
2. Réalité physique du bien ou de l'ouvrage ou du bien	Les travaux ont été réalisés comme le montrent les vues photographiques en annexe	Rien à signaler
3. Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre	La mission a relevé certaines non conformités détaillées dans les rubriques ci-dessous	Rien à signaler

Rubriques	Principales conclusions de la revue sur les marchés sélectionnés	
	1	2
4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution	<p>A la suite de la revue des documents liés à l'exécution et les travaux réalisés, la mission a relevé des non-conformités se présentant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.08 : étanchéité multicouche (hyrène vert) : non réalisé ; • 2.09 : Relevé d'étanchéité : non réalisé ; • 8.3 : Peinture sur boiserie non réalisé ; • 3.21 : Sur le terrain nous avons des fenêtres de dimensions 1.1x1.5 au lieu de 2.5x1.5 dans le DQE, en plus elles sont au nombre de 12 au lieu de 13 ; • 5.15 : Fourniture et pose de brasseur de marque SMC : le nombre constaté sur le terrain est de 26 au lieu de 27 dans le DQE ; • 5.16 : Fourniture et pose de lampes 0.6x0.6 pour la salle : non réalisé • 6.3 : carreaux en faïence aux murs des salles d'eaux : la quantité du DQE est très supérieure à ce qui est réalisé sur le terrain, mieux les dimensions ne sont pas en concordance à ce qui est dans le devis ; 	Les documents de passation sont concordants à ceux de l'exécution
4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques	Rien à signaler	Rien à signaler

Rubriques	Principales conclusions de la revue sur les marchés sélectionnés	
	1	2
4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges	<p>A la suite de la revue des documents liés à l'exécution et les travaux réalisés, la mission a relevé des non-conformités se présentant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.08 : étanchéité multicouche (hyrène vert) : non réalisé ; • 2.09 : Relevé d'étanchéité : non réalisé ; • 8.3 : Peinture sur boiserie non réalisé ; • 3.21 : Sur le terrain nous avons des fenêtres de dimensions 1.1x1.5 au lieu de 2.5x1.5 dans le DQE, en plus elles sont au nombre de 12 au lieu de 13 ; • 5.15 : Fourniture et pose de brasseur de marque SMC : le nombre constaté sur le terrain est de 26 au lieu de 27 dans le DQE ; • 5.16 : Fourniture et pose de lampes 0.6x0.6 pour la salle : non réalisé • 6.3 : carreaux en faïence aux murs des salles d'eaux : la quantité du DQE est très supérieure à ce qui est réalisé sur le terrain, mieux les dimensions ne sont pas en concordance à ce qui est dans le devis ; 	Rien à signaler
4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu	Absence de Procès-verbal de pré-réception technique (or dans le contrat à l'article 14 : condition de, au niveau des paragraphes 5 et 6, il a été dit : Toute réception provisoire ou définitive est précédée d'une pré-réception dite réception technique	Non conforme. La mission a noté l'absence de Procès-verbal de pré-réception technique (or dans le contrat à l'article 14 : condition de, au niveau des paragraphes 5 et 6, il a été dit : Toute réception provisoire ou définitive est précédée d'une pré-réception dite réception technique
5.Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage	Rien à signaler	Rien à signaler

Rubriques	Principales conclusions de la revue sur les marchés sélectionnés	
	1	2
6.Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction	<p>A la suite de la revue des documents liés à l'exécution et les travaux réalisés, la mission a relevé des non-conformités se présentant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.08 : étanchéité multicouche (hyrène vert) : non réalisé ; • 2.09 : Relevé d'étanchéité : non réalisé ; • 8.3 : Peinture sur boiserie non réalisé ; • 3.21 : Sur le terrain nous avons des fenêtres de dimensions 1.1x1.5 au lieu de 2.5x1.5 dans le DQE, en plus elles sont au nombre de 12 au lieu de 13 ; • 5.15 : Fourniture et pose de brasseur de marque SMC : le nombre constaté sur le terrain est de 26 au lieu de 27 dans le DQE ; • 5.16 : Fourniture et pose de lampes 0.6x0.6 pour la salle : non réalisé • 6.3 : carreaux en faïence aux murs des salles d'eaux : la quantité du DQE est très supérieure à ce qui est réalisé sur le terrain, mieux les dimensions ne sont pas en concordance à ce qui est dans le devis ; 	Dégénération partielle de la peinture au niveau de l'ouvrage
7.Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux	Rien à signaler	Rien à signaler
8.Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit	Rien à signaler	Rien à signaler
9.Existence d'un Avenant au marché initial	Pas d'avenant	Non applicable
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'avenir à archiver les pièces nécessaires au contrôle et les rendre disponibles pour les contrôles • Respecter les cahiers de charges et les plans dans l'exécution des travaux • Interroger le prestataire sur les non-conformités observées afin de les corriger • Se conformer aux exigences relatives à la réception des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'avenir à archiver les pièces nécessaires au contrôle et les rendre disponibles pour les contrôles • Se conformer aux exigences relatives à la réception des travaux

Rubriques	Principales conclusions de la revue sur les marchés sélectionnés	
	1	2
Opinion générale de l'auditeur	<u>Opinion avec réserves</u> A notre avis, sous réserve des limitations et des observations ci-dessus, nous estimons que la matérialité physique est globalement conforme aux principes établis par les normes applicables.	<u>Opinion avec réserves</u> A notre avis, sous réserve des observations ci-dessus, nous estimons que la matérialité physique est globalement conforme aux principes établis par les normes applicables.

IV. ANNEXES (FICHES DE REVUE DE MATÉRIALITÉ PHYSIQUE PAR MARCHE & VUES PHOTOGRAPHIQUES)

Tableau 2 – Fiche de revue de la matérialité physique par marché

INFORMATIONS SUR LE MARCHE		
Référence du marché	N°21/016/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 03/02/2022	N°21/011/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 28/01/2022
Type de marché	Travaux	Travaux
Objet du marché	Achèvement des travaux de construction de la maison des jeunes d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi	Travaux de réfection des centres de santé de Godomey et de Hévié, Commune d'Abomey-Calavi :
Montant du marché	110 998 677	14 983 894
Titulaire du marché	Ets ALEPH INFO	Bé ETS ZACABORA
Date de l'Ordre de service ou Date d'approbation du marché dans le cas contraire	12/10/2022	09/01/2023
Durée des prestations		
Réception provisoire ou Réception définitive	Réception provisoire	Réception provisoire
COMMENTAIRES		
1. Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique	<p>La mission a relevé l'absence des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence du procès-verbal de réception définitif • Absence des plans • Absence de Procès-verbal de pré-réception technique 	<p>La mission a relevé l'absence des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence du Devis quantité et estimatif dans le contrat. • Absence du procès-verbal de réception définitif • Absence des plans • Absence de Procès-verbal de pré-réception technique
2. Réalité physique du bien ou de l'ouvrage ou du bien	Les travaux ont été réalisés comme le montrent les vues photographiques en annexe	Les travaux existent comme le montrent les vues photographiques en annexe
3. Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre	La mission a relevé un	Rien à signaler
4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution	<p>A la suite de la revue des documents liés à l'exécution et les travaux réalisés, la mission a relevé des non-conformités se présentant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.08 : étanchéité multicouche (hyrène vert) : non réalisé ; • 2.09 : Relevé d'étanchéité : non réalisé ; • 8.3 : Peinture sur boiserie non réalisé ; • 3.21 : Sur le terrain nous avons des fenêtres de dimensions 1.1x1.5 au lieu de 2.5x1.5 dans le DQE, en plus elles sont au nombre de 12 au lieu de 13 ; 	<p>Les documents de passation sont concordants à ceux de l'exécution</p>

INFORMATIONS SUR LE MARCHE		
Référence du marché	N°21/016/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 03/02/2022	N°21/011/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 28/01/2022
Type de marché	Travaux	Travaux
Objet du marché	Achèvement des travaux de construction de la maison des jeunes d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi	Travaux de réfection des centres de santé de Godomey et de Hévié, Commune d'Abomey-Calavi :
Montant du marché	110 998 677	14 983 894
Titulaire du marché	Ets ALEPH INFO	Bé ETS ZACABORA
Date de l'Ordre de service ou Date d'approbation du marché dans le cas contraire	12/10/2022	09/01/2023
Durée des prestations		
Réception provisoire ou Réception définitive	Réception provisoire	Réception provisoire
COMMENTAIRES		
	<ul style="list-style-type: none"> • 5.15 : Fourniture et pose de brasseur de marque SMC : le nombre constaté sur le terrain est de 26 au lieu de 27 dans le DQE ; • 5.16 : Fourniture et pose de lampes 0.6x0.6 pour la salle : non réalisé • 6.3 : carreaux en faïence aux murs des salles d'eaux : la quantité du DQE est très supérieure à ce qui est réalisé sur le terrain, mieux les dimensions ne sont pas en concordance à ce qui est dans le devis ; 	
4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques		Rien à signaler
4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges	<p><i>A la suite de la revue des documents liés à l'exécution et les travaux réalisés, la mission a relevé des non-conformités se présentant comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.08 : étanchéité multicouche (hyrène vert) : non réalisé ; • 2.09 : Relevé d'étanchéité : non réalisé ; • 8.3 : Peinture sur boiserie non réalisé ; • 3.21 : Sur le terrain nous avons des fenêtres de dimensions 1.1x1.5 au lieu de 2.5x1.5 dans le DQE, en plus elles sont au nombre de 12 au lieu de 13 ; • 5.15 : Fourniture et pose de brasseur de marque SMC : le nombre constaté sur le terrain est de 26 au lieu de 27 dans le DQE ; 	Rien à signaler

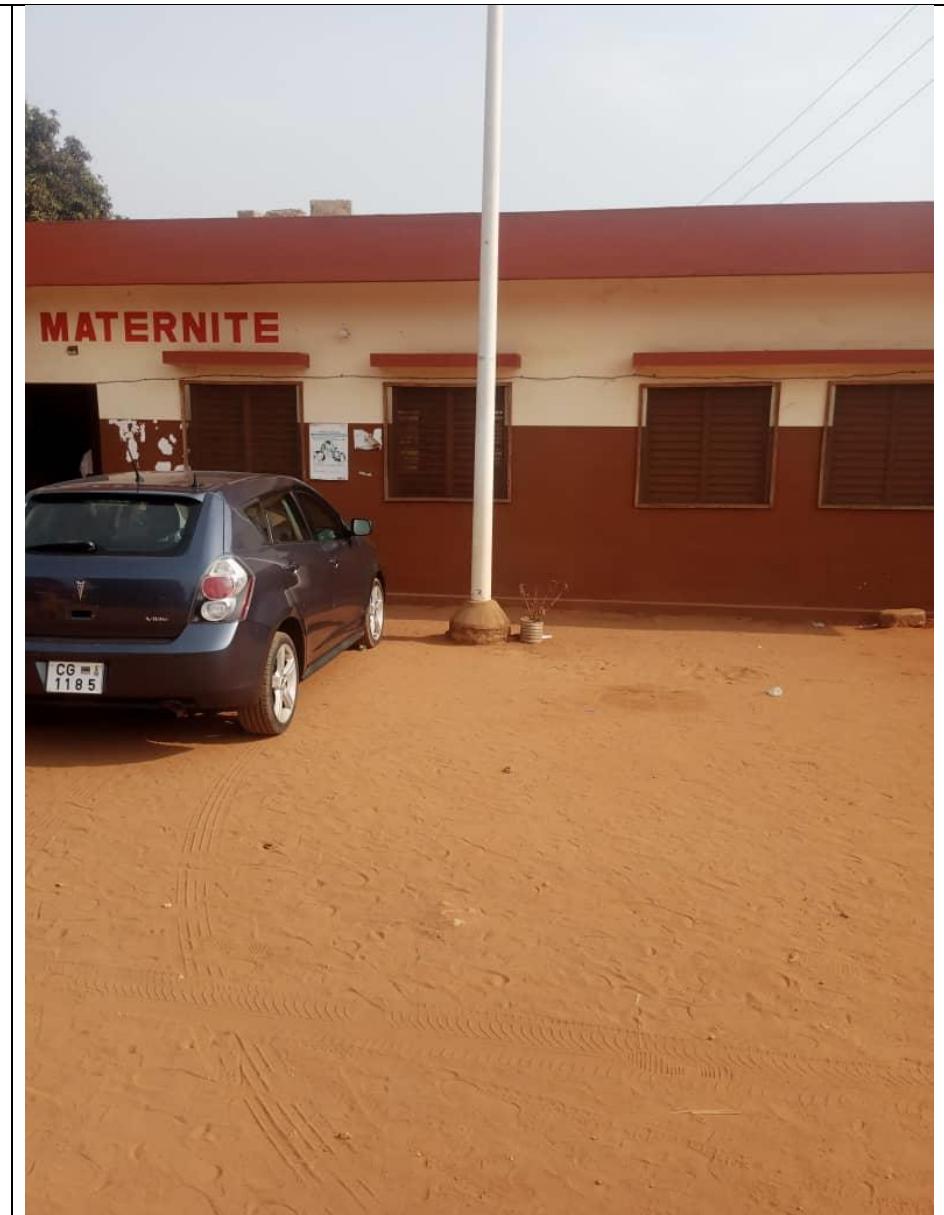
INFORMATIONS SUR LE MARCHE		
Référence du marché	N°21/016/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 03/02/2022	N°21/011/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 28/01/2022
Type de marché	Travaux	Travaux
Objet du marché	Achèvement des travaux de construction de la maison des jeunes d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi	Travaux de réfection des centres de santé de Godomey et de Hévié, Commune d'Abomey-Calavi :
Montant du marché	110 998 677	14 983 894
Titulaire du marché	Ets ALEPH INFO	Bé ETS ZACABORA
Date de l'Ordre de service ou Date d'approbation du marché dans le cas contraire	12/10/2022	09/01/2023
Durée des prestations		
Réception provisoire ou Réception définitive	Réception provisoire	Réception provisoire
COMMENTAIRES		
	<ul style="list-style-type: none"> 5.16 : Fourniture et pose de lampes 0.6x0.6 pour la salle : non réalisé <p>6.3 : carreaux en faïence aux murs des salles d'eaux : la quantité du DQE est très supérieure à ce qui est réalisé sur le terrain, mieux les dimensions ne sont pas en concordance à ce qui est dans le devis ;</p>	
4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu	Absence de Procès-verbal de pré-réception technique (or dans le contrat à l'article 14 : condition de, au niveau des paragraphes 5 et 6, il a été dit : Toute réception provisoire ou définitive est précédée d'une pré-réception dite réception technique	Absence de Procès-verbal de pré-réception technique (or dans le contrat à l'article 14 : condition de, au niveau des paragraphes 5 et 6, il a été dit : Toute réception provisoire ou définitive est précédée d'une pré-réception dite réception technique
5. Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage	Rien à signaler	Rien à signaler
6. Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction	<p>A la suite de la revue des documents liés à l'exécution et les travaux réalisés, la mission a relevé des non-conformités se présentant comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.08 : étanchéité multicouche (hyrène vert) : non réalisé ; 2.09 : Relevé d'étanchéité : non réalisé ; 8.3 : Peinture sur boiserie non réalisé ; 3.21 : Sur le terrain nous avons des fenêtres de dimensions 1.1x1.5 au lieu de 2.5x1.5 dans le DQE, en plus elles sont au nombre de 12 au lieu de 13 ; 5.15 : Fourniture et pose de brasseur de marque SMC : le nombre constaté sur le terrain est de 26 au lieu de 27 dans le DQE ; 	Dégénération partielle de la peinture au niveau de l'ouvrage

INFORMATIONS SUR LE MARCHE		
Référence du marché	N°21/016/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 03/02/2022	N°21/011/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 28/01/2022
Type de marché	Travaux	Travaux
Objet du marché	Achèvement des travaux de construction de la maison des jeunes d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi	Travaux de réfection des centres de santé de Godomey et de Hévié, Commune d'Abomey-Calavi :
Montant du marché	110 998 677	14 983 894
Titulaire du marché	Ets ALEPH INFO	Bé ETS ZACABORA
Date de l'Ordre de service ou Date d'approbation du marché dans le cas contraire	12/10/2022	09/01/2023
Durée des prestations		
Réception provisoire ou Réception définitive	Réception provisoire	Réception provisoire
COMMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> 5.16 : Fourniture et pose de lampes 0.6x0.6 pour la salle : non réalisé 6.3 : carreaux en faïence aux murs des salles d'eaux : la quantité du DQE est très supérieure à ce qui est réalisé sur le terrain, mieux les dimensions ne sont pas en concordance à ce qui est dans le devis ; 	
7. Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux	Rien à signaler	Rien à signaler
8. Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit	Rien à signaler	Rien à signaler
9. Existence d'un Avenant au marché initial	Pas d'avenant	Pas d'avenant

VUES PHOTOGRAPHIQUES

Travaux de réfection des centres de santé de Godomey et de Hévié, Commune d'Abomey-Calavi :







Achèvement des travaux de construction de la maison des jeunes d'Akassato dans la commune d'Abomey-Calavi





